



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION (n°25)
du 07/11/2025 à 20h à Bouxières aux Chênes

Objet : Réunion du conseil d'administration de l'association Chênes en Chœur suivant convocation par mail du 13/10/2025. Salle paroissiale de Bouxières aux Chênes à 20h.

Présents : Mesdames Régine Damien, Geneviève Laurent, Nicole Joncheray, Bénédicte Monginot
Mrs Claude Besançon, Roland Bocquet, Rémi Guérard, Pierre Vuébat, ainsi que Clément Lagier chef de Chœur,

Excusée : Madame Léonce Jouaux

Le CA peut valablement délibérer, le quorum est atteint avec les membres présents.

Ordre du jour :

- Rémunération de Clément Lagier
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Concerts à venir
- Comédie musicale
- Ramonchamps 2026
- Site internet

► **Ouverture de la séance :**

Le Président Pierre Vuébat ouvre la séance, nomme Bénédicte Monginot comme secrétaire de séance. Il remercie les membres du CA de leur présence. Clément Lagier arrivera un peu plus tard

► **Rémunération du chef de chœur Clément Lagier :**

Il n'y a pas de changement du tarif horaire ni des indemnités kilométriques,

Proposition de garder le tarif horaire à 22€ et d'augmenter les frais kilométriques en passant de 0,665 du kilomètre à 0,697 du kilomètre. **Approuvé par le conseil d'administration.**

Le Conseil d'Administration donne son accord pour augmenter le traitement conformément à la législation en cours d'année, si besoin, sans refaire de Conseil d'Administration.

► **Préparation de l'Assemblée générale :**

- Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025 par Nicole Joncheray, trésorière : 830,55€ sur le compte bancaire, 91,35€ en caisse et 5 455,18€ en épargne, soit un **total de 6 377,08 €**. **Approuvé par le conseil d'administration.**

Proposition par Claude d'un contrôleur de gestion ou commissaire aux comptes pour une vérification supplémentaire. **Non approuvé par le conseil d'administration**, sauf si, à la rigueur, c'est un membre compétent de la chorale. Néanmoins, cette décision reste humiliante et contraignante pour nos deux trésoriers et adjoints.

Pour information, une association a le devoir de faire appel à un commissaire aux comptes dans la mesure où elle perçoit plus de 153 000 € de subventions ou de 153 000 € de dons par an. On en est loin !

Proposition de mettre tous les comptes sur informatique, Nicole ne maîtrise pas suffisamment l'informatique pour le faire et préfère continuer à l'ancienne.

- Présentation du rapport d'activité par Bénédicte Monginot. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Cotisations 2025-2026 : proposition ne pas augmenter et garder 80€, payable en une, deux ou trois fois. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Budget prévisionnel 2025-2026 incluant la comédie musicale des 28 et 29 mars 2026 : (comédie musicale : dépenses : 6 200€, recettes : 5 500€) dépenses 18 420€ et recettes 17 100€. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration : tiers sortant prévu : R. Damien, R. Guérard, P. Vuebat. Pierre et Rémi se représentent ; Régine se représente sauf si un choriste veut intégrer le Conseil d'Administration, sachant que c'est le nombre de voix qui détermine le résultat. Il est précisé que c'est plus facile d'avoir au moins un membre de la commune de Bouxières aux Chênes pour faire le lien avec la commune.
- Date de l'assemblée générale : Le mardi 16 décembre 2025 à 21h30, soit raccourcir la séance de chorale. **Approuvé par le conseil d'administration.**

► Concerts :

- Concerts de Noël à Fraimbois (23 novembre 2025) et Bey sur Seille (14 décembre 2025) : proposition de faire à nouveau des sachets de chocolats ou gâteaux à vendre, c'est beaucoup solliciter les choristes donc non, mais achat de papillotes (environ 250) à distribuer. Penser à aider le père Noël pour accélérer la distribution. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Concert avec Chant'Seille pour un orphelinat du Burundi, proposition de dates à discuter : samedi 11 avril à 20h, samedi 25 avril à 20h, dimanche 26 avril à 16h
- Autres concerts : garder l'idée de faire un concert en septembre à Bouxières aux Chênes car plus de choristes disponibles qu'en juin.
- Bilan des présences aux concerts : voir le rapport d'activité, moyenne de 77% de choristes aux concerts.

► Comédie musicale :

- Utilisation d'un prompteur : ça rassurerait les choristes qui ont du texte et les solistes. **Approuvé par le conseil d'administration**, une télé (qu'il faudra camoufler dans le décor) et un ordinateur suffisent, donc aucun budget à prévoir mais il faudra une personne pour le gérer.
- Prévoir une gestion comptable spécifique avec un tableau de suivi. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Demandes de subventions : continuer de relancer les sponsors, penser à retourner les voir au début de l'année civile prochaine.
- Tarif éventuel des entrées : l'école de musique ne faisant pas payer l'entrée, il serait mal venu faire payer de notre côté, on reste donc on reste sur une recette au chapeau. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Réservations : personne ne veut s'en charger, on pourrait utiliser Hello Asso. Voir combien de places réserver pour le pôle musical et de notre côté. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Nombre de représentations : difficile d'en faire ailleurs à un autre moment : problème de l'orchestre + partie intendance (transport costumes et matériel).

► Ramonchamps 2026 :

Proposition de le faire les 17 et 18 octobre 2026 (premier weekend des vacances scolaires) pour que ça ait une utilité. **Approuvé par le conseil d'administration.**

► Site internet :

- Projet de faire un questionnaire simple sur l'utilisation. **Approuvé par le conseil d'administration.**
- Intérêt du site par rapport aux mails : ce sont 2 utilisations différentes : site = chants + partitions + dates des concerts pour les extérieurs // mails : pour redonner les informations à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assistance pour sa présence et clôture la séance à 22h50

Fait à Chenicourt le 12/11/2025

La secrétaire **Bénédicte Monginot**

Le Président **Pierre Vuébat**